

INFORMATIONS RELIGIEUSES

SEPT cents congressistes de tous les pays d'Europe et d'Amérique ont pris part au congrès international de plain-chant, avec plus de quinze cents assistants, sous la présidence de plusieurs évêques.

Des sessions privées et publiques, ainsi que des exécutions aux offices pontificaux, donnèrent une vue d'ensemble et un modèle pour l'organisation du chant grégorien et de la musique d'orgue à l'église. Parmi les principaux vœux émis par le congrès, citons : l'unification de la prononciation du latin, la condamnation de l'accompagnement note contre note par accords plaqués, et le rappel aux prescriptions du cérémonial des évêques dont les organistes s'écartent trop souvent, surtout en France. On a annoncé officiellement la prochaine apparition de l'édition vaticane, et le décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur la matière. On a particulièrement acclamé S. S. Pie X, le R. P. dom Pothier et le cardinal Richard, archevêque de Paris.

— A la date du 7 juin, la Sacrée Congrégation des Indulgences, en réponse à la demande du procureur général des Frères-Mineurs, a rendu un rescrit par lequel il établit que dans le cas de reconstruction d'une église au même endroit ou a proximité et sous le même vocable, il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle érection du Chemin de la Croix antérieurement existant, pourvu que les croix soient les mêmes.

— A la date du 28 juin, la même Congrégation a rendu un rescrit par lequel toutes les admissions dans la confrérie du Mont-Carmel qui, pour défaut d'inscription nominale ou pour tout autre motif, auraient été faites jusqu'à ce jour invalide-ment, sont désormais validées.